



## Au croisement des répressions

26 novembre 2017



*« Nous en avons assez des tergiversations et des atermoiements de tous ces "responsables" élus par nous*

*qui nous déclarent "irresponsables" (...). Nous en avons assez du racisme d'État qu'ils autorisent. »*  
*Pierre Bourdieu, Contre-feux, 1998*

Reprenant les inepties propagées par la fachosphère, c'est un ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui a attaqué publiquement et devant la représentation nationale le syndicat SUD Éducation 93 pour son stage de formation syndicale « Au croisement des oppressions : où en est-on de l'antiracisme à l'école ? »

Nous sommes pour tout dire supéfait.es de cette atteinte grave aux libertés syndicales comme de la tournure que prend le débat public, virant à la stigmatisation avec beaucoup d'amalgames, d'approximations, voire de mensonges. Cette médiatisation a des conséquences pour les militant.es de ce syndicat qui subissent depuis plusieurs jours menaces, injures, calomnies émanant de l'extrême droite. Et il est inacceptable qu'un ministre légitime cette entreprise.

Avant toute chose il faut rappeler l'évidence : oui ce stage de formation syndicale est bien un stage antiraciste, visant à combattre les discriminations raciales.

Alors, on peut avoir des réserves sur la pertinence des méthodes employées par SUD Éducation 93 dans ce stage, dont celle qui fait couler beaucoup d'encre, les ateliers en non-mixité. Nous pouvons même, après tout, être en désaccord et en débattre. Mais il y a des impostures agitées par les détracteurs de SUD Éducation 93 que nous ne pouvons accepter.

Les deux ateliers non-mixtes (sur neuf) constituent une partie seulement du programme du stage, dont une grande part se déroule en plénière, mixte. Il ne s'agit donc absolument pas d'un stage « interdit aux blancs » comme plusieurs médias ont cru pouvoir l'affirmer.

Ces ateliers restent organisés dans un but : déconstruire des mécanismes d'oppressions avec pour finalité de mieux comprendre le racisme pour mieux le combattre aujourd'hui.

Comme l'a expérimenté le mouvement féministe avec intérêt, l'intention de la méthode de non-mixité est bien de chercher à faire avancer l'égalité... celle-là même qui s'inscrit aux frontons de nos mairies sans se traduire dans les faits pour des millions de nos concitoyen.nes. Et c'est cela qui devrait être la préoccupation des pouvoirs publics.

Mais, c'est à l'opposé de cette préoccupation que Jean-Michel Blanquer a annoncé vouloir attaquer en diffamation le syndicat SUD Éducation 93 pour l'usage des mots « racisme d'État ».

Nous demandons au ministre : faudra-t-il demain mettre au pilon l'abondante littérature scientifique qui utilise cette expression et en analyse les déclinaisons, malheureusement bien concrètes ? Faudra-t-il demain bannir des écrits et travaux de Michel Foucault, Pierre Bourdieu ou d'autres les pages qui l'évoquent ?

Nous ne pouvons pas non plus accepter la répression antisyndicale et sa judiciarisation croissante, impulsée par le sommet de l'État. Au moment où Jean-Michel Blanquer attaque le syndicat SUD Éducation, Muriel Pénicaud met à pied une inspectrice du travail également membre de SUD et sanctionne deux militants de la CGT.

Le cas présent nous amène bien « au croisement des répressions » : surfant sur les paniques identitaires, le ministre de l'Éducation nationale s'aligne sur le calendrier dicté par l'extrême droite pour chercher à disqualifier le mouvement social et faire diversion face aux contestations.

Nous exigeons que toutes les poursuites à l'égard de SUD Éducation 93 soient immédiatement abandonnées.

- Bally Bagayoko, maire-adjoint de Saint-Denis ;
- Ludivine Bantigny, historienne, maîtresse de conférences à l'université de Rouen ;
- Olivier Besancenot, porte-parole du NPA ;
- Eric Beynel, porte-parole national de l'Union syndicale Solidaires ;
- Antoine Boulangé, formateur Espé de Paris, syndicaliste FERC Sup CGT ;
- Grégory Chambat, collectif Questions de classe(s) ;
- Anne Clerval, géographe, universitaire ;
- Annick Coupé, membre du Bureau d'Attac ;
- Amel Dahmani, secrétaire de SUD Collectivités territoriales 93 ;
- Christine Delphy, sociologue et féministe ;
- Adèle Dorada, militante d'Alternative libertaire ;
- Véronique Dubarry, conseillère municipale de l'Île-Saint-Denis ;
- Simon Duteil, secrétaire national de l'Union syndicale Solidaires ;
- Mireille Fanon-Mendès-France, pour la Fondation Frantz-Fanon ;
- Ahmed Faouzi, militant syndical, CGT action sociale 67 ;
- Isabelle Garo, philosophe ;
- Jean-Jacques Gandini, avocat honoraire, ancien président du Syndicat des avocats de France ;
- Amandine Gay, réalisatrice, universitaire ;
- Raphael Giromini, enseignant à Aubervilliers, syndicaliste Snés-FSU 93 ;
- Sybille Gollac, sociologue, chercheuse au CNRS ;
- Fabrice Guilbaud, maître de Conférences en sociologie, secrétaire de section Snésup-FSU ;
- Samuel Hayat, historien, chercheur au CNRS ;
- Florence Johsua, sociologue ;
- Rose-Marie Lagrave, sociologue, directrice d'études EHESS ;
- Mathilde Larrère, historienne ;
- Liêm-Khê Luguern, historienne ;
- Gilles Manceron, historien ;
- Audrey Mariette, enseignante-chercheuse à l'université Paris 8 ;
- Sarah Mazouz, sociologue, chargée de recherche au CNRS ;
- Jean-Michel Nathanson, Solidaires Finances publiques ;
- Jean François Péliissier, porte-parole national d'Ensemble ;
- Willy Pelletier, sociologue ;
- Irène Pereira, sociologue ;
- Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération Paysanne ;
- Véronique Ponvert, syndicaliste FSU, École Émancipée ;
- Sandra Regol, porte-parole d'Europe Ecologie-Les Verts ;
- Théo Roumier, Cahiers de réflexions Les Utopiques ;
- Eric Santinelli, secrétaire fédéral SUD Rail ;
- Yasmine Siblot, sociologue, professeure à Paris 8 ;
- Pierre Stambul, Union juive française pour la Paix ;
- Clarisse Taron, présidente du Syndicat de la Magistrature ;
- Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac ;
- Eddy Talbot, secrétaire fédéral SUD PTT ;
- Boris Vigneault, secrétaire général de la CGT Caisse des Dépôts ;
- Olivier Vinay, élu Émancipation au Bureau national de la FSU

Ce texte a été signé par près de 300 personnes, dont de très nombreuses et nombreux universitaires.  
La liste complète des signataires est consultable sur ce site :

**Lire aussi :** Voir également le Communiqué de Solidaires "Racisme d'Etat et libertés syndicales : Derrière l'écran de fumée... de réelles attaques !"

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Tous les arguments](#) > [Les argumentaires](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Au-croisement-des-repressions>